Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260409-20260409_15-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 9 Avril à 20 heures **00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence** de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : 01/04/2026
Membres Présents : Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, M. GUIDEVAUX William, Mme BRAULT Maryline, M. MENARD Louis-Pierre, Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.

Excusé (es)/ Absent (es) :
Secrétaire de séance : M BARBEDETTE Gérard,

Réf :	**20260409_15**	**Délibération Contrat D'association Ecole Privée Financement De La Subvention A Caractère Social 2026**

Madame La Maire fait part de la demande Mr le Directeur de l'école Saint Joseph de Poilley concernant la commune pour le financement de la subvention à caractère social pour les élèves domiciliés sur la commune de POILLEY et scolarisé sur le RPI DES PORTES DE BRETAGNE (Ecole de Poilley Mellé, St Georges de Reintembault). Madame La Maire rappelle que la commune est passée en contrat d'association à la rentrée scolaire 2012-2013.

La prise en charge demandée pour les enfants domiciliés à POILLEY sur l'ensemble du RPI des Portes de Bretagne :

- Repas à 2.00 €,
- Fournitures scolaires à 10.00 €

La prise en charge en 2025 a été la suivante :

- Repas à : 1.30 €,
- Fournitures scolaires à :7.00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents le conseil municipal :

Décide la prise en charge suivante :

- Repas à : 1.30 €,
- Fournitures scolaires à :7.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois an que dessus

Pour copie conforme.

Anne Bannier
Mairesse

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 13/04/2026
Et publication du :

MAIRIE DE POILLEY (Ille & Vilaine)